

« Perspectives de l'économie mondiale » du FMI de janvier 2016 : entre « timide rebond » et « basculement des risques »

Dans la mise à jour de ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiée le 19 janvier, le Fonds monétaire international, estime la croissance mondiale en 2016 à 3,4 %, en baisse de 0,2 point par rapport à ses prévisions d'octobre 2015. Pour le Fonds, « la reprise de la croissance mondiale est faible et inégale et les risques basculent désormais vers les pays émergents ». « Dans les pays avancés, la croissance devrait se hisser à 2,1 % et se maintenir en 2017, soit un rebond un peu plus timide que celui prévu en octobre ». Dans les pays émergents et les pays en développement, « Les projections de croissance [...] font état d'un rebond plus modeste que prévu. La croissance devrait passer de 4 % en 2015 (taux le plus bas depuis la crise financière de 2008-09) à 4,3 % et à 4,7 % en 2016 et en 2017, respectivement. » Mais ces chiffres ne reflètent pas les fortes disparités qui existent d'un pays à l'autre. Ainsi « en Chine, la croissance devrait ralentir à 6,3 % en 2016 et à 6,0 % en 2017, principalement à cause de l'affaiblissement de la croissance de l'investissement qui accompagne le rééquilibrage de l'économie ». « En Inde et dans les autres pays émergents d'Asie, les perspectives s'annoncent encourageantes [...] tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes accuseront de nouveau une contraction en 2016 ». Selon le FMI, outre le « ralentissement progressif de l'activité économique en Chine », plusieurs facteurs peuvent être évoqués pour expliquer cette situation : 1/ « la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base », 2/ « un durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente », 3/ « une soudaine poussée de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale », 4/ « une escalade des tensions géopolitiques actuelles. ». Pour le Fonds Monétaire International, la priorité doit être donnée aujourd'hui à l'accroissement de « [...] la production effective et potentielle en soutenant la demande et en opérant des réformes structurelles ». Et en ce qui concerne les Pays avancés « où l'inflation reste bien en deçà des objectifs fixés par les banques centrales, il demeure essentiel de mener une politique monétaire accommodante. »

Le Bulletin du FMI : <http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2016/RES011916AF.htm>

La mise à jour des principales projections : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2016/update/01/pdf/0116f.pdf>

L'économie mondiale en 2016, entretien avec le « Chief economist », du FMI Maury Obstfel :

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2016/INT010416AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Lors de sa réunion du 21 janvier 2016, le Conseil des gouverneurs a décidé de laisser les taux inchangés. En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, le Conseil a déclaré « (...) les évolutions concernant l'économie réelle, la distribution du crédit et les conditions financières se sont améliorées et ont renforcé la capacité de résistance de la zone euro aux chocs économiques observés récemment au niveau mondial. Les décisions que nous avons prises, début décembre, de poursuivre nos achats mensuels nets d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros au moins jusque fin mars 2017 et de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres venant à échéance aussi longtemps que nécessaire, étaient totalement adéquates. Elles se traduiront par un apport significatif de liquidités au secteur bancaire et consolideront notre stratégie consistant à fournir des indications sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs (forward guidance). Cela étant, en ce début d'année, les risques à la baisse se sont à nouveau accentués dans un contexte d'incertitudes accrues liées aux perspectives de croissance des économies de marché émergentes, à la volatilité des marchés financiers et des matières premières et aux développements géopolitiques. Dans cet environnement, la dynamique de l'inflation demeure en outre plus faible que prévu. Il conviendra donc de réexaminer, et éventuellement de reconsidérer, l'orientation de notre politique monétaire lors de notre prochaine réunion, début mars, lorsque les nouvelles projections macroéconomiques établies par les services de la BCE, qui couvriront également 2018, seront disponibles. Parallèlement, nos travaux doivent nous permettre de garantir que toutes les conditions techniques seront en place pour que l'ensemble des options de politique monétaire puissent être mises en œuvre, si nécessaire. »

La déclaration complète : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/cp-bce-declaration-introductive-janvier-2016.pdf

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,5 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,6 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 11,5 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis octobre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,1 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 9,2 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 10,0 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juillet 2009. Eurostat estime qu'en novembre 2015, 22,159 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,924 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 179 000 dans l'UE28 et de 130 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2014, le chômage a baissé de 2,146 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,573 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,6 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en septembre 2015) et en Espagne (21,4 %).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1851 du 29 décembre 2015 authentifiant les chiffres des populations de métropole, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740347&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1854 du 30 décembre 2015 relatif aux modalités de communication par la Banque de France de données relatives à la situation financière des entreprises aux organismes d'assurance et aux sociétés de gestion et aux obligations de déclaration de ces entités.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740363&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1775 du 24 décembre 2015 fixant la régularisation des attributions du Département de Mayotte au fonds intercommunal de péréquation de l'année 2013.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031692733&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Emission fiduciaire en 2015 : baisse du nombre de billets, progression des pièces

En 2015, en Martinique, l'IEDOM a émis 62,7 millions de billets et en a retiré 61,9 millions de la circulation, toutes coupures confondues. L'émission nette de billets, à 811 884 unités (contre 1,4 million en 2014), passe ainsi sous la barre du million et accuse une baisse de 43,9 % en volume. En valeur, elle représente 37,2 millions d'euros, soit 41,8 % de moins qu'en 2014.

Pour autant, l'émission nette de billets, cumulée depuis la mise en place de l'euro au 1^{er} janvier 2002, augmente de 3,4 % en volume et de 3,8 % en valeur (contre respectivement +6,4 % et 7,0 % en 2014). Le nombre total de billets en circulation au 31 décembre 2015 (hors prise en compte des entrées et des sorties fiduciaires à l'occasion des mouvements de voyageurs) s'élève ainsi à 24,8 millions, pour une valeur de 1,01 milliard d'euros. Parmi ces billets, la coupure de 50 euros est prédominante ; elle représente 55,3 % du volume des billets et 67,6 % de leur valeur.

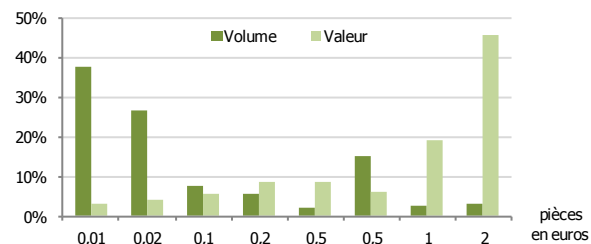
S'agissant des pièces, l'émission nette s'est élevée en 2015 à 12,8 millions d'unités, soit, en volume, 5 % de plus que l'année précédente. En valeur, l'émission nette est de 1,7 million d'euros (+35,3 % par rapport à 2014). Ainsi, le nombre de pièces en circulation à la Martinique (hors mouvements liés aux voyageurs) est porté à 219,7 millions représentant la valeur de 28,8 millions d'euros, soit une progression de 6,2 % en volume et de 6,4 % en valeur. Parmi elles, les pièces rouges, de faible valeur faciale (1, 2 et 5 centimes), constituent 79,4 % du volume de pièces, mais ne représentent que 12,8 % de leur valeur.

Emission, retraits et circulation de billets libellés

	2014	2015	15/14	
En nombre (millions)	Billets délivrés	64,0	62,7	-2,0%
	Billets retirés	62,6	61,9	-1,1%
	Emission nette	1,4	0,8	-43,9%
	Circulation en fin d'année	24,0	24,8	3,4%
En valeur (millions euros)	Billets délivrés	1828,7	1784,1	-2,4%
	Billets retirés	1764,7	1746,9	-1,0%
	Emission nette	64,0	37,2	-41,8%
	Circulation en fin d'année	976,3	1013,5	3,8%

Source : IEDOM

Répartition des pièces en circulation* en Martinique au 31 décembre 2015



* Hors entrées et sorties de billets à l'occasion des mouvements de voyageurs
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Mise en place de la Collectivité Territoriale « Unique » de Martinique

En décembre 2015, les Martiniquais ont élu les premiers conseillers de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM). Pour mémoire, la mise en place de la CTM avait été actée lors du référendum du 24 janvier 2010 à l'occasion duquel 68,3 % des votants étaient favorables au projet. Cette nouvelle institution, régie par l'article 73 de la Constitution, exercera désormais, de manière unique, les compétences qui étaient auparavant dévolues distinctement au Conseil régional et au Conseil général. Elle a pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la Martinique, l'aménagement de son territoire, la préservation de son identité et la coopération régionale, en collaboration avec les communes et l'Etat.

La CTM est constituée de trois principaux organes :

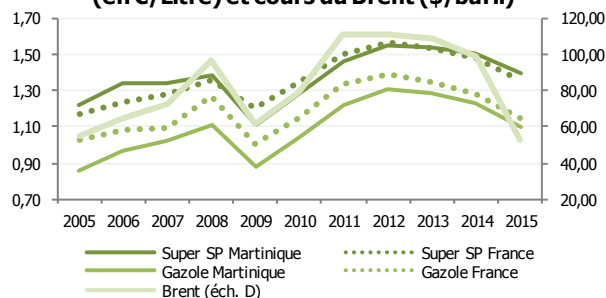
- Un organe délibérant : l'Assemblée de la Martinique, composée de 51 membres (les Conseillers Territoriaux), avec à sa tête un Président. Elle a pour fonction de voter les décisions relatives à ses domaines de compétences en matière de gestion publique et d'exercer un contrôle du Conseil Exécutif de la Martinique ;
- Un organe exécutif : le Conseil Exécutif de la Martinique, composé de 9 membres, avec à sa tête le Président de l'exécutif assisté de 8 conseillers exécutifs. Il dirige l'action de la Collectivité Territoriale de la Martinique dans ses différents domaines de compétence ;
- Un organe consultatif : le Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Education qui assiste l'Assemblée de la Martinique et le Conseil Exécutif dans l'exercice de leurs missions.

Prix des carburants : la baisse s'accroît en 2015

La baisse des prix des carburants à la Martinique, amorcée dès 2013, s'est significativement accentuée en 2015. Les prix, fixés par arrêtés préfectoraux, ont suivi l'évolution des cours internationaux du pétrole. Le cours du baril de Brent, de mer du Nord, d'où proviennent les importations martiniquaises, a diminué de moitié, passant de 98,97 USD, en moyenne en 2014, à 52,32 USD en 2015. Cette baisse est la conséquence d'un ralentissement de l'activité économique mondiale, marqué notamment par un repli de l'activité chinoise (qui pèse sur la demande) et une augmentation de la production de pétrole en Amérique du Nord (qui contribue à alimenter l'offre).

Ainsi, malgré la dépréciation de l'euro par rapport au dollar (-10,1 % entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015,) la moyenne annuelle du prix de super sans plomb est de 1,40 €/litre en 2015, en repli de 11 centimes (-7,7 %) par rapport à 2014. La baisse est plus prononcée pour le gazole dont le prix moyen sur l'année est tombé à 1,10 €/litre en 2015, soit une baisse de 10,6 % en glissement annuel.

Moyenne annuelle des prix des carburants (en €/Litre) et cours du Brent (\$/baril)

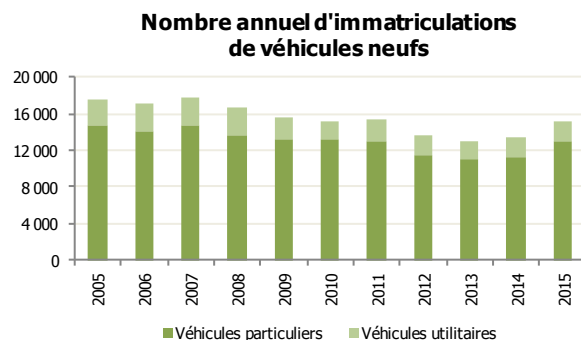


Sources : Direccte, Ministère de l'économie, Bloomberg

Le commerce automobile carbure en 2015

On compte 15 214 immatriculations de véhicules neufs en Martinique en 2015, soit un rebond de 14 % par rapport à 2014. Cette progression concerne autant les véhicules utilitaires neufs (VUN) (+12,9 % avec 2 156 immatriculations) que les véhicules particuliers (VPN) (+14,2 % pour 12 930 immatriculations).

Le ralentissement de la désésélisation du parc automobile se poursuit. Les moteurs diesel ne représentent plus que 42 % des véhicules particuliers neufs vendus en 2015, soit 8,2 points de moins qu'en 2014. Par ailleurs, la part de marché des constructeurs français sur les ventes de VPN à la Martinique recule à 38,7 % (-1,2 point sur un an).



Source : AAA

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Caraïbes : des prévisions de croissance pour 2015 et 2016 en léger repli

Le Fonds Monétaire Internationale (FMI), dans ses perspectives économiques, [disponibles sur son site internet](#), table sur un léger repli de la croissance dans la Caraïbe. Les prévisions restent néanmoins très favorables, notamment en comparaison avec le ralentissement que connaît actuellement la plupart des pays émergents.

Parmi ces économies caribéennes, le FMI distingue celles plutôt tournées vers l'exportation que vers le tourisme : le Belize, le Guyana, le Suriname ainsi que Trinidad et Tobago. Dans ces pays exportateurs de produits pétroliers, minerais et produits alimentaires non transformés, les exportations, pénalisées par la baisse des prix internationaux des matières premières, ont été moins rentables en 2015. Le FMI estime ainsi que la croissance du PIB sera moins élevée en 2015, de l'ordre de 2 % en moyenne après +2,5 % en 2014. La remontée progressive des cours des matières premières devrait néanmoins porter de nouveau la croissance à +2,5 % en 2016.

Pour les économies davantage tournées vers le tourisme (importatrices), après +2,4 % en 2014, la croissance du PIB s'établirait en moyenne à 2,3 % en 2015 et 2016. La baisse généralisée des prix des matières premières a permis de réduire le coût des importations et, pour les ménages, de gagner en pouvoir d'achat. Par ailleurs, grâce au renforcement de l'économie américaine (dont la prévision de croissance du PIB est de +2,6 % en 2015), les pays de la Caraïbe ont accueilli davantage de touristes en provenance des Etats-Unis. Cependant, la progression est ralentie par l'essor du tourisme à Cuba qui accroît la concurrence régionale. En outre, la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, sous l'effet du resserrement de la politique monétaire de la FED, rend les investissements dans la Caraïbe relativement moins rentables qu'auparavant, par rapport aux actifs américains, et pourrait également limiter les perspectives de croissance.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- décembre 2015	130,3	0,5 %	-0,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- novembre 2015	44 328	-1,5 %	-0,9 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- septembre 2015	22 997	+1,5 %	+12,8 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données non consolidées</i>	- octobre 2015	43 172	-0,1 %	+2,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- octobre 2015	217,6	+6,9 %	+2,3 %
	Hors produits pétroliers	- octobre 2015	188,1	+16,8 %	+0,1%
	Exportations (millions d'euros)	- octobre 2015	34,2	-2,1 %	-34,3 %
	Hors produits pétroliers	- octobre 2015	16,9	-16,3 %	-8,1 %
	Taux de couverture mensuel Hors produits pétroliers	- octobre 2015	15,7 % 9 %		-1,4 pt -3,6 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- novembre 2015	45,8	-0,1 %	-3,2 %
		- cumul annuel	509,9		-0,7 %
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- décembre 2015	15 408	-1,7 %	-2,3 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- décembre 2015	2 392	-1,4 %	-0,8 %

INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- novembre 2015	110 817	+1,9 %	+6,0 %
		- cumul annuel	1 471 100		-0,5 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- octobre 2015	31 286	nd	nd
		- cumul annuel	224 205		+62,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- décembre 2015	13 250	0,4 %	-0,7 %
		- cumul annuel	179 936		-1,6 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- décembre 2015	2 438	+53,1 %	+6,8%
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- décembre 2015	331	+68,9 %	+31,9%
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		15 086		+14,0 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)					
Créances de personnes physiques	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*		
(Hors besoins professionnels) :	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%	0,50%	
Autres cas :	1,01%						* hors prime d'Etat

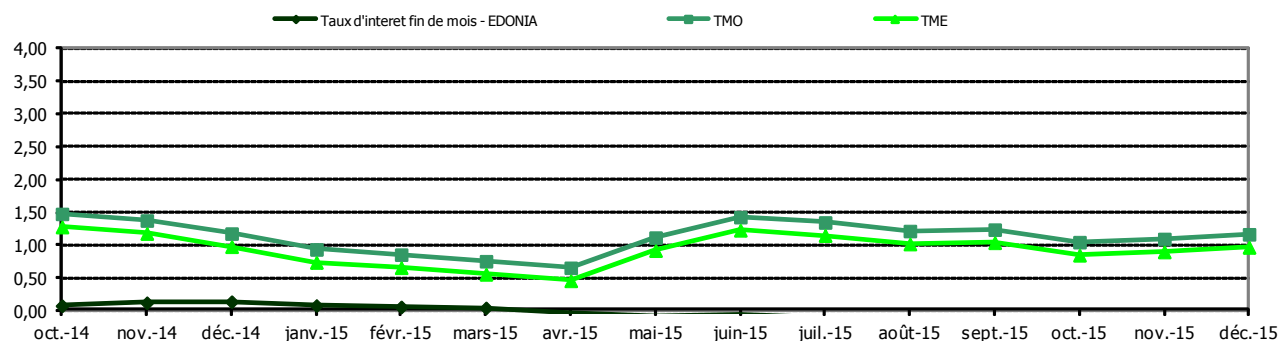
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1220%	-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2050%	-0,1310%	-0,0400%	0,0600%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,04%	0,85%	0,90%	0,97%	1,24%	1,05%	1,10%	1,17%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

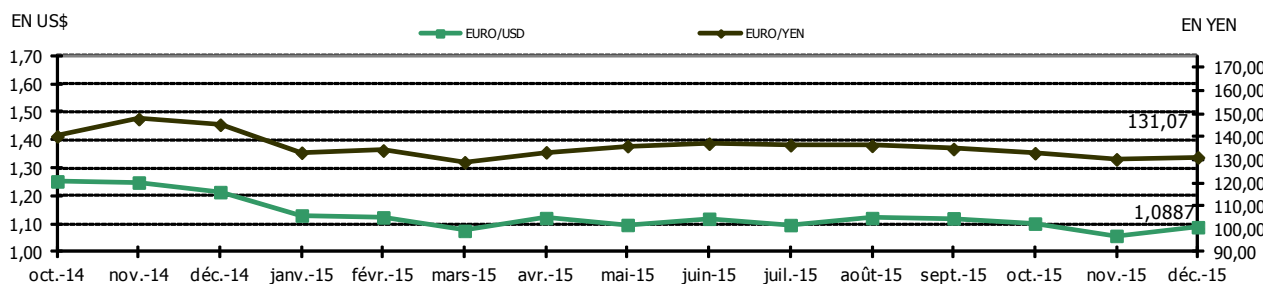
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0887	EURO/ZAR (Afrique du sud)	16,9530	EURO/SRD (Surinam)	4,3432
EURO/JPY (Japon)	131,0700	EURO/BWP (Botswana)	12,1846	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9437
EURO/CAD (Canada)	1,5116	EURO/SCR (Seychelles)	14,3622	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,4333
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7339	EURO/MUR (Maurice)	38,9278	EURO/BBD (La Barbade)	2,1715
EURO/SGD (Singapour)	1,5417	EURO/BRL (Brésil)	nd	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9717
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,4376	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8318	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3491,4557	EURO/XCD (Dominique)	2,9316	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1, bd Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex
 Achievé d'imprimer le 26 janvier 2016 - Dépôt légal : janvier 2016 - ISSN 1240-3822